

# Vivre où

## St Nizier de Fornas

N° 95

février 2024



### PROJET

Un tout nouveau  
city-stade

PAGE 18

### RÉNOVATION

Rénovation de la  
maison du bourg

PAGE 24

### INTERVIEWS

A la rencontre des  
habitants et  
commerçants

PAGE 37

+ D'INFOS SUR

[WWW.SAINT-NIZIER-DE-FORNAS.FR](http://WWW.SAINT-NIZIER-DE-FORNAS.FR)



# N° 95

février 2024

## SOMMAIRE

03 | LE MOT DU MAIRE

04 | ETAT CIVIL

06 | AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

10 | AU FIL DES INFOS

13 | AU FIL DU TEMPS



Rénovation de la maison du bourg

18 | PROJET : CITY-STADE

23 | RÉNOVATION DE LA MAISON DU BOURG

## MEMENTO

### Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 17h

Tél. : 04 77 50 08 97

Fax : 09 70 32 13 38

mairie.sndf42@wanadoo.fr

8 rue de la Mairie

42380 Saint Nizier de Fornas

**Le maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Mairie.**

## SAINT NIZIER DE FORNAS

### Directeur de la publication

Gilbert SOULIER

### Rédaction

Frédéric BONHOMME,

Marie-Claude PERRIN,

Aline FRERY,

Amandine MARNAT,

Marc COFFY.

### Site internet

[www.saint-nizier-de-fornas.fr](http://www.saint-nizier-de-fornas.fr)

### Maquette et mise en page

Jonathan CAUCHI,

[www.juneo.net](http://www.juneo.net)

### Impression

Lucky Imprimerie

04 77 36 77 65, Saint Cyprien, RM

Montbrison 377 593 918

Tirage à 370 exemplaires distribués aux particuliers et annonceurs.

# LE MOT DU MAIRE



GILBERT  
SOULIER

## NIZIÉROISES, NIZIÉROIS

Cette année 2023 a vu se terminer les travaux de la maison du bourg. Nous sommes toujours en recherche d'un restaurateur, et il semble que la conjoncture actuelle ne soit pas très favorable. Lorsque le projet a été initié en 2019, une étude de la chambre de commerce et d'industrie avait montré qu'un commerce de restauration était parfaitement viable. Mais depuis, le Covid a causé de nombreux changements de mentalité face au travail et les volontaires sont devenus plus rares. A l'étage, les deux salles de réunion sont mises à disposition. L'une est occupée par le club de l'amitié qui apprécie le confort de ce nouveau lieu de rencontre ; l'autre est utilisée par le club informatique. Naturellement, ces salles peuvent être utilisées par d'autres associations pour la tenue de réunions.

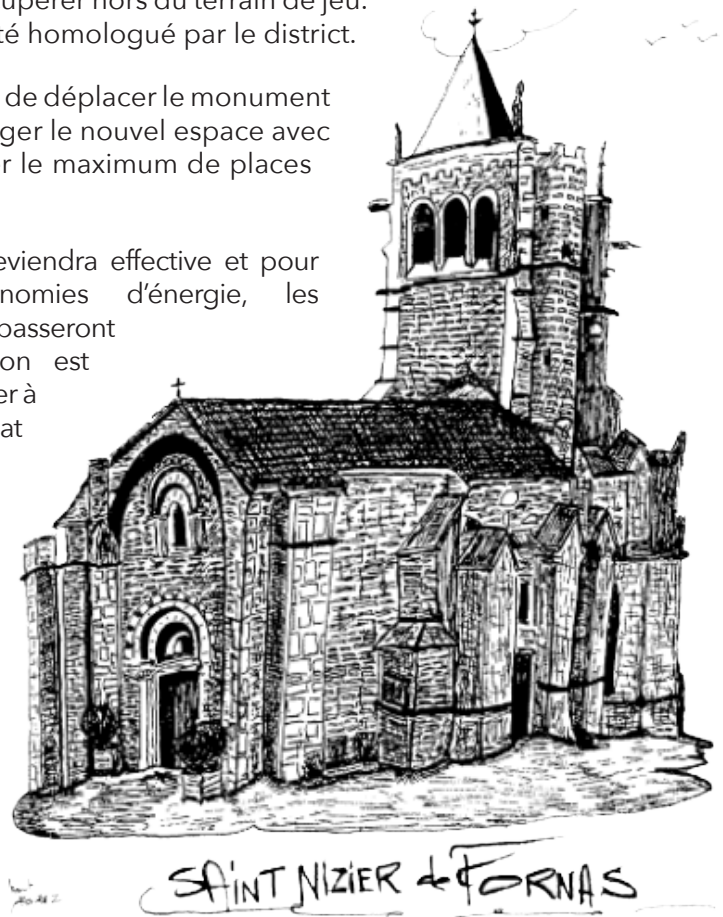
Le city-stade a été implanté près de la salle socioculturelle et il est très apprécié par les jeunes. Le parking a été reprofilé et il a été planté des arbres pour apporter de l'ombre à l'avenir.

Des pare-ballons ont été installés derrière les cages de but et il a été procédé à la pose d'un grillage sous la main courante. Ces aménagements permettent de contenir le ballon et évitent de partir le récupérer hors du terrain de jeu. De plus, le terrain a été homologué par le district.

Pour 2024, il est prévu de déplacer le monument aux morts et d'aménager le nouvel espace avec l'objectif de conserver le maximum de places de parking.

L'extinction de nuit deviendra effective et pour intensifier les économies d'énergie, les lampadaires du bourg passeront en Led. Une réflexion est engagée pour procéder à la réfection du secrétariat de mairie.

Bonne lecture à toutes et tous.



# ETAT CIVIL

## NAISSANCES



**Léonie, Yvonne, Josiane  
CHOMETON VIARD**

née le 26 août 2023, de Raphaël  
CHOMETON et Delphine VIARD  
Epizols, 31 route des Patureaux



**Gabin, Louis, Joseph VIOLON**

né le 06 octobre 2023, de  
Clément VIOLON et de  
Clémence RAUZE, Mizériecq,  
48 rue des Charrères



**Anaëlle PORTE**

née le 12 juin 2023, de Antoine  
PORTE et de Julie PRADON,  
Biesse, 217 rue des Camélias

**Oliver BERGER**

né le 25 août 2023, de Florian  
BERGER et Sarah PRAT,  
Gréniecq, 55 chemin de  
Monchaux

**Kayssie FAURE**

née le 15 mars 2023,  
de Rémy FAURE et de Magalie  
CHAUMAYRAC,  
La Bâtie, 91 route de la Vieille  
Bâtie

**Arthur, Pierre, Marcel  
CICHOWLAS**

né le 01 avril 2023, de Florent  
CICHOWLAS et de Camille  
CUBILLE,  
Le Bourg, 10 rue du Nord



## MARIAGES



**Mélanie LOPEZ et Johann PONCET**  
le 10 juin 2023  
domiciliés à Geneviegq,  
55 rue des Genêts



**Estelle FRERY et Sylvain LEDEY**  
le 23 septembre 2023  
domiciliés à Bron,  
10 rue du stade

## DÉCÈS

- **Alain ROZIER**, né le 13 octobre 1951, décédé le 1er janvier 2023, domicilié à Gréniecq, 49, impasse des Roses ;
- **Albert PORTE**, né le 20 janvier 1933, décédé le 01 février 2023, domicilié au Bourg, 3 place de l'Église ;
- **Marcelle GONON**, née BONHOMME le 04 mai 1936, décédée le 07 février 2023, domiciliée l'Etrat, 188, route de l'Etrat ;
- **Régis BOUREILLE**, né le 19 décembre 1933, décédé le 21 février 2023, domicilié à La Chaux, 378 route de la Chaux ;
- **Marius VRAY**, né le 20 décembre 1930, décédé le 23 mars 2023, domicilié au Bourg, 2 rue des Armuriers ;
- **Yves BRASEY**, né le 26 mars 1954, décédé le 15 avril 2023, domicilié à Peyrepeyre, 1461 route de Peyrepeyre ;
- **Jean BERTHET**, né le 03 juillet 1936, décédé le 07 mai 2023, domicilié à Pouzols, 62 rue des Pâquerettes ;
- **Antoine CREPINGE**, né le 07 août 1948, décédé le 31 mai 2023, domicilié à l'Etrat, 46 route de l'Etrat ;
- **André FAURE**, né le 28 décembre 1936, décédé le 26 juillet 2023, domicilié au bourg, 14 rue de la Mairie ;
- **Bernadette FAURE**, née BONHOMME le 30 janvier 1936, décédée le 30 juillet 2023, domiciliée au bourg, 14 rue de la Mairie ;
- **Gilbert VALADIER**, né le 25 juin 1944, décédé le 14 août 2023, domicilié à Gréziecq, 1330 route de Gréziecq ;

# CONSEILS MUNICIPAUX

20 JANVIER 2023

## DÉLIBÉRATIONS :

**Convention mission archivage avec le Centre de Gestion de la Loire) :** La convention de deux journées d'archivage est passée pour une période de deux années 2023 et 2024. Le tarif d'intervention est fixé à 285 euros pour une journée de 7 heures.

**Adoption du le rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif 2021 (RPQS) :** Le conseil municipal prend acte du rapport. Pour l'assainissement collectif, la commune dispose de quatre stations d'épuration et 152 usagers sont à l'assainissement non collectif.

**Convention de prise en charge des animaux errants trouvés sur le territoire de la commune :** Le conseil municipal renouvelle cette convention avec le chenil des Pins, situé au Chambon Feugerolles. Le montant annuel de l'adhésion est de 200 €.

## QUESTIONS DIVERSES :

- Dans le cadre de l'élaboration du budget 2023, le conseil municipal échange sur les différents projets d'investissement : city-stade et réfection du parking, pose de pare-ballons et d'un grillage sous la main courante, déplacement du monument aux morts et aménagement de la place, ameublement des salles de réunion dans la maison du bourg, ...
- Une hausse du prix de l'électricité, d'environ 36% est à prévoir.

15 MARS 2023

## Délibérations :

### Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 : commune M 57 :

\* Fonctionnement : dépenses = 472 871.93 euros ; recettes = 597 846.56 euros ;

Résultat de l'exercice : + 124 974.59 euros

Résultat de clôture : + 673 626.29 euros

\* Investissement : dépenses = 366 160.03 euros ; recettes = 362 914.75 euros

Résultat de l'exercice : - 3245.28 euros.

Résultat de clôture : + 304 501.74 euros

### Vote du budget général de la commune 2023 :

Le conseil municipal adopte le budget primitif de la commune arrêté comme suit :

\* Fonctionnement = 1 147 707.12 euros

\* Investissement = 1 033 666.86 euros.

### Vote des taux d'imposition 2023 (inchangés) :

\* Taxe foncière bâtie : 15.90% (taux part communale) + 15.30% (taux part départementale) qui compense la suppression de la taxe d'habitation = 31.20 %

\* Taxe foncière non bâtie : 49.33%

\* Taxe habitation (résidence secondaire) : 9.96 %

**Convention avec le SIEL concernant l'implantation d'équipements techniques sur ouvrages communaux :** Elle permet l'installation d'équipement pour gérer l'extinction de nuit de l'éclairage public.

### Vente d'une parcelle de terrain à Pouzols :

Cette parcelle d'une contenance de 192 m<sup>2</sup> sera vendue à un riverain au prix de 1 euro le m<sup>2</sup>, auquel sera ajouté les frais de bornage d'un montant de 501 euros et des frais de notaire.

## QUESTIONS DIVERSES :

- Une réflexion est menée concernant la dénomination à donner pour les salles socioculturelles du 1er étage de la maison du bourg.
- 423 logements sont éligibles à la fibre, 310 sont raccordés et 225 ont pris un abonnement. Il reste 113 logements à raccorder. Les frais de raccordement sont gratuits jusqu'en 2025.

## 26 AVRIL 2023

**DÉLIBÉRATIONS :**

**Versement contribution exceptionnelle au SIVOM TRAVAUX COMMUNAUX 2023 :** Une contribution exceptionnelle de 1 500 euros est demandée à toutes les communes adhérentes afin de financer des dépenses d'investissement : adduction d'eau et branchement assainissement. Adoptée à l'unanimité

**Avenant à la coopération contractuelle pour l'entretien de la voirie avec Saint-Etienne-Métropole :** Afin de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2025, la convention concernant l'entretien de la voirie, il est nécessaire de signer cet avenant. Adoptée à l'unanimité.

**Subventions associations 2023 :**

<b>Club de l'Amitié</b>	200 €
<b>Association des Randonneurs des Sentiers Retrouvés</b>	500 €
<b>Saintourniz</b>	200 €
<b>BTP CFA St Etienne</b>	180 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 080 €</b>

**Frais de Fonctionnement 2021/2022 des écoles primaire et maternelle St Joseph (Saint-Bonnet-le-Château) :** Le coût annuel d'un élève est de 1 059 €. La subvention octroyée est de 16 944€ (16 x 1059 €). Adoptée à l'unanimité.

**Fonds de concours « Plan de relance » de Saint-Etienne-Métropole pour le city-stade et le terrain de foot :** Il est demandé un fonds de concours d'un montant de 37 402.28 €. Adoptée à l'unanimité.

**Remplacement d'un membre au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :** M. Pierre CONVERT est élu à l'unanimité pour remplacer Mme Gaëlle FERRAGNE qui est démissionnaire.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- La commémoration du 8 mai 1945 est fixée au dimanche 7 mai 2023 à 10h.
- Le ravalement de la façade du bourg est en cours.
- Le prochain conseil municipal doit obligatoirement se tenir le vendredi 09 juin 2023 pour élire les membres du conseil municipal participant aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

## 9 JUIN 2023

**DÉLIBÉRATIONS :**

**Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :** Il est nécessaire de désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants. M. Gilbert SOULIER, M. Pierre LAGER et Mme Sylvie COURAT ont été désignés comme titulaires et Mme Marie-Claude PERRIN, Mme Aline FRERY et M. Frédéric BONHOMME comme suppléants.

**Adhésion au service de médiation préalable obligatoire, proposé par le Centre de Gestion de la Loire (CDG) :** La médiation préalable obligatoire est applicable à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux. Une convention est signée avec le CDG. Adoptée à l'unanimité.

**Adhésion au dispositif de signalisation et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement :** Il est fait obligation pour les collectivités de mettre en place un dispositif de signalisation. Le CDG propose d'adhérer à ce dispositif. Adoptée à l'unanimité.

**Adhésion au service Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et nomination d'un délégué à la protection des données :** Le Syndicat Mixte AGEDI propose aux communes adhérentes la mise à disposition d'un délégué à la protection des données. Le tarif annuel est de 50 €. Adoptée à l'unanimité.

**Délégation à Monsieur le Maire pour déposer une déclaration préalable concernant le déplacement du monument aux morts :** Afin de déplacer le monument aux morts, il est nécessaire de déposer une déclaration préalable. Adoptée à l'unanimité.

**Désignation d'un référent déontologue des élus locaux :** M. Louis PERRIN est désigné comme référent.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- L'installation du city-stade et l'aménagement du parking ont été réalisés.

## 28 JUILLET 2023

### DÉLIBÉRATIONS :

**Avenant à la convention de partenariat pour la mise en œuvre de portage de repas avec l'association ADMR pour 2023 :** Au vu du budget prévisionnel 2023 et de la situation déficitaire depuis 2020, l'ADMR se voit dans l'obligation d'augmenter le montant de la subvention demandée aux communes, soit 1.40€ par habitant. Adoptée à l'unanimité.

**Avenant n°1 à la convention définissant l'ensemble des missions confiées par les communes adhérentes au SIVOM TRAVAUX COMMUNAUX dans le domaine de la gestion et de l'entretien des voiries publiques :** Il convient de prolonger cette convention jusqu'au 31 décembre 2025. Adoptée à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Il est nécessaire de dénommer les salles de la maison du bourg. Quelques propositions ont été faites : salles du bourg, espace rural d'animation du bourg...La réflexion se poursuit.
- Suite au déplacement envisagé du monument aux morts, une esquisse de l'aménagement de la place du bourg a été présentée. Une étude plus affinée et une visite sur les lieux sont nécessaires afin de pouvoir déterminer ce qui peut poser problème.
- Il est proposé gratuitement des composteurs individuels. Un flyer sera distribué la première quinzaine d'août concernant la demande de composteur auprès de Saint-Etienne Métropole pour ceux qui sont intéressés. Une distribution est prévue dans la cour de la mairie le 30 août.

## 22 SEPTEMBRE 2023

### DÉLIBÉRATIONS :

**Fonds de concours voirie SEM 2023 :** Le montant des opérations pour les routes de Biesse, Mizériecq et des Monnets est de 50 000 €. Le montant du fonds de concours est de 16 600 €. Adoptée à l'unanimité.

**Fonds de concours voirie SEM 2023 :** Le montant des opérations pour la rue des Primevères est de 10 000 €. Le montant du fonds de concours est de 3 400 €. Adoptée à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Il est nécessaire de dénommer les salles de la maison du bourg. Il a été retenu le nom ; Espace Niziérois.
- Suite au déplacement envisagé du monument aux morts, un plan plus précis et plus élaboré est demandé au service voirie de Saint-Etienne Métropole.

**MICHALON PRODUITS PETROLIERS**  
La qualité et le service au meilleur prix

Livraison de Fioul, GNR, Gazole,  
Station-services, Gaz, Boutique,  
Lavages Rouleaux & Haute-pression,  
Aspirateur, Gonflage.



**2 Boulevard du Haut-Forez**  
**42380 Saint Bonnet le Château**

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 68

Email : [sarlmichalon@gmail.com](mailto:sarlmichalon@gmail.com)  
<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>



**MW** ARCHITECTES  
THIERRY & GAUTIER MAGAUD

AGENCE: 2 Allée beausoleil / 43500 Craponne sur Arzon  
THIERRY : 0674538559 / Ordre n° 029177  
GAUTIER : 0619410680 / Ordre n° 081087  
TEL : 0471033780  
MAIL : [contact@magaud-archi.fr](mailto:contact@magaud-archi.fr)  
SIRET : 33105206800029

## 03 NOVEMBRE 2023

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Visite de la maison du bourg : les travaux se terminent, mais les dernières couches de finition s'éternisent à cause du plâtrier-peintre. Un problème dans le numéro du point de livraison retarde le branchement électrique.
- Location des salles de l'espace niziérois : l'utilisation de ces salles est exclusivement réservée pour la tenue de réunions. Un tarif est à étudier pour les associations hors commune ou autres organismes. Un rétroprojecteur devra être installé afin d'utiliser les nouvelles technologies.
- Avenir de la salle communale : il est envisagé de fermer cette salle pendant la période hivernale. Elle pourra être utilisée ou louée en dehors de cette période.
- Salle socioculturelle : en période froide, il semble qu'il y ait une trop grande déperdition de chaleur. Un contact a été pris avec un thermicien pour une étude. Il est envisagé de remplacer les tables et les chaises de cette salle. Sur le parking, une rangée d'arbres va être plantée.

## 15 DECEMBRE 2023

**DÉLIBÉRATIONS :**

**Demande de subvention :** Dans le cadre de l'enveloppe de solidarité du Conseil Départemental, il est demandé une subvention pour le remplacement des tables et des chaises de la salle socioculturelle. Le devis s'élève à 13 064,53 € H.T. Adoptée à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Dans un souci supplémentaire d'économie d'énergie, il est proposé, en plus de la coupure de nuit, de remplacer les luminaires des lampadaires du bourg par du LED. L'économie annuelle attendue est de 1 356.30 € (prix 2023 de l'électricité) L'investissement se monte à 14 859 €. Le conseil municipal y est favorable.
- Une erreur a été commise pour l'enseigne de la maison du bourg. L'enseigne sera démontée pour effectuer la modification.
- Il est attribué une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux employés municipaux d'un montant de 700 €, proratisée à la quotité du temps de travail.



# AU FIL DES INFOS

## RECENSEMENT / JDC

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1.

Je dois me faire  
**recenser** dans ma  
mairie **(16 ans)**

\* muni de ma Carte Nationale d'Identité  
ou de mon Passeport + du livret de  
famille + un justificatif du domicile

2.

Je récupère mon  
**attestation** de  
recensement en mairie

3.

Je surveille ma boîte mail  
=> mail de **confirmation**  
de la part du CSNJ  
(délai 3 à 6 mois)

4.

Je crée mon compte  
sur **majdc.fr**

5.

Je reçois ma  
**convocation** et je me  
rends à ma JDC

CONTACT  
CJSN LYON:

Téléphone : 09 70 84 51 51

Adresse mail: csnj-  
lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

*majdc.fr*  
Journée Défense et Citoyenneté



Pour plus d'informations : rendez-vous sur [majdc.fr](http://majdc.fr)

# Attention

## Les réseaux ne sont pas des poubelles !

### Mais où vont donc nos eaux usées ?

Les **réseaux d'assainissement** permettent d'acheminer les eaux usées qui sont rejetées via les toilettes, lavabos, grilles au sol... jusqu'à la **station d'épuration** pour être traitées.

Ces réseaux sont constitués par des canalisations de tailles et matériaux divers. Ils peuvent être équipés d'ouvrages particuliers tels que :

- des **postes de relevage** : des pompes permettent de remonter les effluents vers un point plus haut
- des **déversoirs d'orage** : placés sur des réseaux unitaires (mélange eaux usées et eaux pluviales), ils servent à délester les réseaux vers le milieu naturel en cas d'évènements pluvieux



Source : SIVOM Mulhouse

### Que se passe-t'il si on prend le réseau pour une poubelle ?

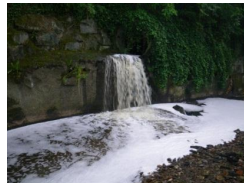
Rejeter des déchets ou des produits non adaptés dans les réseaux d'assainissement peut avoir des **incidences graves sur les réseaux et les ouvrages associés** (obstruction, colmatage, détérioration, dysfonctionnement, coûts), **les cours d'eau** (pollution) mais peut également engendrer des **risques sur la santé et la sécurité du personnel d'exploitation**.



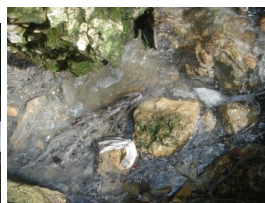
Panier dégrilleur colmaté par des lingettes



Pompe obstruée par des lingettes



Exutoire de déversoir d'orage : rejet de détergent dans le cours d'eau














Dépôts de lingettes et matières organiques dans le cours d'eau



Entretien de réseau par le personnel d'exploitation

**Que peut-on rejeter aux réseaux d'assainissement ?**

	Types de produits	Pourquoi ?
	<b>Eaux ménagères</b> 	La station d'épuration est conçue pour assurer un traitement biologique de ce type d'effluent
	<b>Eaux vannes</b> 	La station d'épuration est conçue pour assurer un traitement biologique de ce type d'effluent
	<b>Papier toilettes</b> 	C'est le seul papier qui se dégrade entièrement dans les réseaux d'assainissement

	Types de produits	Pourquoi	Où les éliminer ?
	<b>Rouleaux carton du papier toilette</b> 	Pas de dissolution Colmatage des dégrilleurs Obstruction des pompes et des réseaux Pollution de la rivière via les déversoirs d'orages Recyclage possible	Poubelle recyclage
	<b>Lingettes (même biodégradables), tissus, couches, serviettes hygiéniques, tampons, mégots...</b> 	Pas de dissolution Colmatage des dégrilleurs Obstruction des pompes et des réseaux Pollution de la rivière via les déversoirs d'orages	Poubelle
	<b>Restes de Nourritures, épluchures...</b> 	Surcharge de la station d'épuration Augmentation des coûts de traitement	Compostage Poubelle ménagère Alimentation animale
	<b>Médicaments</b> 	Non traités par la station d'épuration Impact direct sur la vie aquatique	Pharmacie Récupérateur spécifique
	<b>Produits toxiques (solvants, peintures...)</b> 	Non traités par la station d'épuration Dégradation des réseaux et ouvrages Impact sur la vie aquatique Risque pour le personnel d'exploitation	Déchetterie Filière spécifique
	<b>Huiles et graisses</b> 	Colmatage des réseaux et ouvrages Dysfonctionnement de la station d'épuration	Déchetterie Filière spécifique

# AU FIL DU TEMPS



## COMMEMORATION DU 8 MAI

**« La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France ? L'ennemi Allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est ».**

Tels furent les premiers mots de l'allocution radiophonique du Général de Gaulle le 8 mai 1945.

En écho, dans chaque village, chaque ville, a résonné la Marseillaise pour célébrer la fin d'un terrible calvaire dont personne, ne mesurait véritablement l'ampleur. Nous qui sommes nés après ces moments douloureux, nous avons besoin d'en transmettre la mémoire.

C'est ce qui a été fait le dimanche 7 mai, à l'occasion de la commémoration, honorée par la population, porte-drapeaux, pompiers et gendarmes.

Le verre de l'amitié a clos la cérémonie.





## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Le soleil s'est frayé un chemin en ce matin du dimanche 12 novembre, comme pour venir accompagner les Niziérois dans la commémoration du 11 novembre 1918.

M. le Maire s'est adressé aux maires des communes environnantes, adjoints et conseillers municipaux, au coprésident de la FNACA, au Président du Souvenir Français, aux portedrapeaux, aux gendarmes de la COB St Bonnet St Jean, aux sapeurs-pompiers de St Bonnet St Nizier et Perigneux, aux présidents d'associations et à tous les administrés dans un discours célébrant, 105 ans après, l'Armistice de la première guerre mondiale. Une guerre que l'on pensait aussi, à l'époque, être la dernière. Jour de joie donc, mais qui fût aussi, a rappelé Gilbert Soulier, « une joie altérée par les millions de victimes, décédées, blessées ou infirmes dont les familles resteraient marquées à jamais ». Devant un monument aux

morts qui sera, dans un avenir proche, déplacé en un lieu plus propice au recueillement requis par ces moments de solennité, M. le Maire a rappelé le devoir de mémoire « vital pour notre Avenir » et les responsabilités collectives « à l'égard de ceux de nos concitoyens qui aujourd'hui encore risquent leurs vies et pour certains la perdent sous l'uniforme de nos armées et au nom de la France ».

Dans une période menacée par de nombreux dangers, qu'ils soient sur le plan militaire ou face au terrorisme, il a insisté sur la vigilance et la détermination requises pour défendre nos valeurs, nos libertés et, par dessus tout, la Paix.

L'adjoint Frédéric Bonhomme a ensuite pris la parole pour lire le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, rendant hommage à son tour à une date qui est aussi le symbole du rassemblement de tous les Français et nous rappelle de ne jamais oublier le prix de la victoire.

L'adjointe Sylvie Courat, accompagnée des enfants s'étant joints à leurs parents pour l'événement, est alors allée déposer une gerbe au pied du monument aux morts. S'en est suivie une minute de silence, que M. le Maire a proposé de dédier aussi aux militaires tombés en Irak.

A l'issue de la Marseillaise, il a finalement clos cette cérémonie en remerciant tous ceux qui étaient présents ce matin et en les invitant à venir partager le verre de l'amitié. Un moyen de terminer cette commémoration chargée en émotion sur un moment de convivialité et de fraternité, des valeurs chères à notre commune et que nous espérons tous un jour voir devenir universelles.



## CÉRÉMONIE DES VOEUX 2024

La municipalité de Saint Nizier a organisé sa traditionnelle cérémonie des vœux, rassemblant le maire, adjoints, conseillers municipaux ainsi que les employés communaux, les pompiers, la gendarmerie et les acteurs locaux. A noter la présence de Dino Cinieri, vice-président du Conseil Régional.

Parmi les projets pour l'année à venir, la commune prévoit le déplacement du monument aux morts, des économies d'énergie grâce à l'utilisation de LED pour l'éclairage public, et la réfection du secrétariat de mairie.

Cette cérémonie a également permis de mettre en avant les travaux réalisés en 2023, tels que la fin de la rénovation de la maison du bourg baptisée Espace Niziérois, l'installation d'un city-stade et la pose de pare-ballons et grillage au stade de football.



Cette après-midi de partage s'est conclue par une collation très appréciée de tous.

## REPAS DANSANT À SAINTOURNIZ



Le 13 mai dernier, l'association SAINTOURNIZ organisait un repas dansant animé par Music2night.

La recette gagnante est simple mais très efficace : d'un côté un repas composé entre autres de produits locaux et de l'autre une soirée dansante avec mise à disposition d'une buvette.

Comme chaque année, cette formule bénéficie d'un vif succès puisque les réservations ont été complètes très rapidement.

Encore bravo pour le dynamisme de cette association inter villageoise sans oublier aussi de signaler le geste très généreux de reverser une partie des bénéfices au profit du CCAS de la commune.

## VISITE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

### AU GAEC DU PREMOULIN



Les épisodes successifs de sécheresse rendent l'eau plus rare qui devient un bien précieux.

Mais les troupeaux de vaches ont besoin de s'abreuver. Or la consommation journalière d'une vache est d'au moins 100 litres.

Les agriculteurs percent des forages afin de trouver l'eau indispensable permettant l'abreuvement.

Le GAEC du PREMOULIN de Vincent et Xavier VALOUR, situé à la Pomasse, a procédé à un deuxième captage par forage.

D'une profondeur de 82 mètres, son débit est de 4.7 m<sup>3</sup> par heure.

Le coût total de cet investissement se monte à 20 000 €. Il a été subventionné par le Département à hauteur de 4 000 € et par la Région Auvergne Rhône Alpes du même montant.

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

L'ADMR, présidée par Mme Bernadette CALMARD, intervient sur 15 communes.

Son champ d'activité concerne l'enfance et la parentalité (Crèches de Périgneux et St Maurice en Gourgois), l'accompagnement à domicile, la téléassistance et le portage de repas.

L'ADMR emploie 50 salariés (soit 28.3 équivalents temps pleins), aidée par 10 responsables bénévoles et dessert 336 clients.

Pour notre commune, 26 personnes bénéficient de l'accompagnement à domicile pour 2 555 heures.

Pour le portage de repas, 6 personnes sont desservies avec 215 repas.

L'ADMR œuvre au quotidien pour une société plus solidaire et particulièrement envers les personnes âgées.

## LA CHAUX-BIESSSE

# FETE DES VOISINS



La fête des voisins est une occasion de se retrouver pour un moment convivial. Grâce à la volonté et à l'implication de quelques-uns, la tradition se perpétue. Depuis de nombreuses années, les habitants de la Chaux et de Biesse se sont réunis en ce mois de juin pour leur pique-nique habituel.

On comptait 25 personnes, des plus jeunes aux plus anciens, qui ont pris place dans l'habitation de Manon et Julien LACHAT, aménagée en restaurant campagnard.

**PLATRERIE-PEINTURE**

**Julien LACHAT**  
06 46 52 72 70

429 Route de La Chaux  
42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS  
julien-lachat@orange.fr

**MENUISERIE PETIT**

**MENUISERIE**  
Bois - Alu - Mixte bois-alu - PVC

**NEUF ET RÉNOVATION**  
Portail - Porte - Fenêtre - Volet...

**AGENCEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR**  
Escalier - Parquet - Placard - Dressing...  
Bardage - Terrasse - Bois...

**HALL D'EXPOSITION • VENTE DIRECTE**

ZA LA CHANA - 42380 Lunieq / Tel. 04 77 50 08 58 / Fax. 04 77 50 70 38 / Portable : 06 70 10 30 99  
contact@menuiseriepetit.fr

## CITY-STADE

Afin de compléter l'offre de loisirs sur notre commune, à l'initiative de Pierre CONVERT et de Mauro GRAMOLELLI, le Conseil Municipal a décidé d'investir dans un terrain multisport à destination de nos adolescents.

Le concept de terrain multisports est né dans les années 1980. Ces terrains de jeu sont des lieux de rencontre où tout le monde doit s'y sentir bien et s'y retrouver. Ils ne sont pas trop grands pour pouvoir faire de petites équipes et pouvoir mélanger les plus jeunes et les plus âgés. Le city-stade implanté, mesure 10 mètres de largeur sur 20 mètres de longueur.

Le terrain est en accès libre pour que tout le monde puisse l'utiliser et il peut également servir d'outil pédagogique pour les scolaires.

Il est conçu pour pratiquer 8 sports : football, basket-ball, handball, hockey, volley-ball, badminton, tennis et tennis ballon.

Le coût de cet investissement est de 53 030.40 € H.T.

Ce projet a été subventionné par la Région pour 10 000 € (18.86 %), Saint-Etienne Métropole pour 21 515.20 € (40.57 %).

Parallèlement à ce projet, une refonte du parking a été réalisée avec l'implantation d'arbustes délimitant les places et qui à terme permettront un ombrage relatif en été.



## TERRAIN DE FOOT

Le terrain de football vient de se doter de filets pare-balls situés derrière les cages et sous la main courante.

Le but est d'assurer une protection des abords du terrain, mais aussi de préserver la sécurité des spectateurs et d'éviter un éventuel ballon perdu.



## CRITERIUM DU DAUPHINÉ

Cette année, la course du Dauphiné traversait la commune entre le col de Pichillon et Saint-Bonnet.

Une photo des coureurs au croisement des trois routes.



# REUNION PARTICIPATION CITOYENNE



***Elle ne s'était pas tenue depuis deux ans et des changements sont intervenus, depuis, à la communauté de brigade de Saint Bonnet-Saint Jean.***

Actuellement, le commandant de la brigade est le major Joël RICAN et son adjoint, l'adjudant-chef Abdelkader BELGUERMI.

En début de réunion, les deux gendarmes se sont présentés, en retraçant leurs parcours professionnels. Ils ont présenté le bilan des interventions sur la commune en 2022. La gendarmerie est intervenue 19 fois. Ils ont constaté 5 accidents de circulation routière qui ont fait 4 blessés, 6 atteintes aux biens, dont 3 cambriolages et un dépôt d'ordures ménagères. 7 infractions routières ont été relevées.

Les militaires ont insisté pour que la participation citoyenne soit efficace, il ne faut pas hésiter à les appeler pour signaler un véhicule ou des personnes suspectes. En ce qui concerne les cambriolages, il ne faut pas laisser les bijoux ou autres objets de valeur dans la chambre parentale ou la salle de bain.

Enfin, la priorité de la gendarmerie est d'assurer la présence sur le territoire et d'aller à la rencontre de ses habitants.



Famille BONHOMME  
FERME des  
**Balcons**  
du Forez  
Depuis 5 générations

**VENTE DIRECTE de**  
**fromages & yaourts**  
au lait de vache BIO

10h | les mercredis,  
12h | jeudis & samedis  
À LA FERME

345 Route de Riofol - 42380 Saint Nizier de Fornas  
[www.balconsduforez.fr](http://www.balconsduforez.fr) • [fromageriedesbalcons@gmail.com](mailto:fromageriedesbalcons@gmail.com) • 06.32.96.98.82



**Frédéric Pitavy**  
TRAVAUX PUBLICS

**06 15 68 56 09**  
[fredericpitavy@gmail.com](mailto:fredericpitavy@gmail.com)

590 Route de Gréziecq  
42380 St Nizier de Fornas

# VISITE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL

**AU CIS ST BONNET-ST NIZIER**



En ce début d'année 2023, un nouveau contrôleur est arrivé au Service Départemental d'incendie et de Secours. Il s'agit d'Éric MEUNIER.

Après avoir occupé plusieurs postes dans différentes régions de France, M. MEUNIER a décidé de postuler dans la LOIRE. Son expérience professionnelle s'est enrichie car l'organisation des secours est très variable selon les départements.

Afin d'être au plus près du terrain, il a souhaité visiter les casernes de pompiers du département. En ce début juin, il est venu à la rencontre du Centre de Secours de ST BONNET-ST NIZIER.

Accueilli par le chef Richard BEYSSAC et les maires de SAINT BONNET et SAINT NIZIER, il a fait le tour du centre, locaux et matériels.

Un diaporama réalisé par Richard BEYSSAC et son adjoint Julien BERNARD a relaté l'historique de la caserne, les sorties effectuées et l'effectif du centre. Ensuite, le contrôleur général engageait un dialogue avec les sapeurs-pompiers, très à l'écoute et répondant avec beaucoup de pragmatisme aux questions posées.

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Montrou-sur-Loire / St-Paul-en-Chalençon / Montbrison

**HAUFFAGE  
SANITAIRE  
plomberie**

**esp**

Frédéric TABARD  
06 82 27 16 16  
csploMBERIE@laposte.net

**VIVIANI Romain**  
Création & Entretien des Espaces Verts

06-37-86-42-59  
viviani\_paysages@hotmail.fr  
18 Domaine De Chabrier  
42380 Saint Bonnet Le Château

**MDF PAYSAGE**



# SYNDICAT DES EAUX DU HAUT-FOREZ



Le syndicat dessert 10 860 habitants, représentant 4 541 abonnés, pour un réseau de 307.641 km. La consommation totale d'eau est de 322 127 m<sup>3</sup>, soit une moyenne par an et par abonnés de 71.3 m<sup>3</sup>. Le nombre d'habitants par abonné est de 2.39 personnes.



Le volume total mis en distribution est de 398 722 m<sup>3</sup>. La production d'eau vient essentiellement de l'Andrable, de la Chapelle en Lafaye, des sources de Cessieux (Chambles) et de la station de Monistrol sur Loire.

La commune de Saint-Nizier compte 350 abonnés. La consommation d'eau est de 26 959 m<sup>3</sup>

Soit une moyenne par an et par abonnés de 85.6 m<sup>3</sup>.





*Distribution de composteurs par la métropole pour que chacun puisse valoriser ses déchets alimentaires*

## DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Saint-Etienne Métropole aide à valoriser les déchets alimentaires pour enrichir les sols des jardins en fournissant gratuitement un composteur de 400 litres et un bio-seau de 7 litres pour trier les déchets alimentaires.

Une première distribution d'environ 70 composteurs a été réalisée fin août. Après une réunion d'information, ceux qui en avaient fait la demande sont repartis avec le composteur.





“ Le projet phare de l’actuelle équipe municipale restera la rénovation complète de la maison du Bourg qui demeurait depuis de nombreuses années une forme de pollution visuelle.

En 2019, après avoir acheté cet ancien corps de ferme, l’objectif a été de le rénover afin de créer au rez-de-chaussée un espace bar restauration et à l’étage un espace dédié aux associations avec la création de deux salles équipées.

# RÉNOVATION DE LA MAISON DU BOURG

A l’époque une étude de la CCI (Chambre de Commerce et de l’Industrie) démontrait la pertinence de la création d’un restaurant sur notre commune. En effet les candidats étaient alors nombreux pour se lancer dans le grand bain. Hélas le Covid a profondément bouleversé cette étude depuis.

Les travaux se sont réalisés et ont pris fin en décembre 2023 mais depuis de nombreux mois déjà, les candidats à la reprise d’un tel établissement sont rares voir inexistant. Un paradoxe quand on voit autour de nous que la plupart des restaurants sont très souvent complets... La demande auprès du consommateur existe toujours.

Les salles quant à elles forment le désormais ESPACE NIZIÉROIS. La première fait déjà le bonheur du Club de l’Amitié qui utilisait jusqu’à présent l’ancienne salle communale qui constituait une vraie passoire thermique. La deuxième salle est utilisée par le club informatique. Elle est équipée d’un écran connecté tactile.

Ces deux salles sont destinées gratuitement à toutes les associations de la commune et pourront être mise à disposition d’autres structures extérieures moyennant une location.





L'ESPACE  
NIZIÉROIS





# UNION SPORTIVE SUD FOREZ



## ENCADREMENT

Union sportive sous type associatif  
St Bonnet Luriecq

**Présidents :** Loïc Lager ( St Bonnet)  
Kévin Baroux (Luriecq)

**Bureau :** Vice Président-Trésorier- Secrétaire

**Des bénévoles :** joueurs- entraîneurs- arbitres  
parents- familles

### Des sponsors



## DES VALEURS

Le mot du Président

Une nouvelle saison a recommencé, et avec elle une nouvelle aventure pour moi en tant que Président.

L'entente avec Luriecq est possible grâce au partenariat avec son président Kévin et son bureau que je remercie sans oublier tous ceux et celles qui donnent leur soutien (sponsors, mairies pour la mise à disposition des terrains et leur entretien.....) et de leur temps au service de tous (bénévoles, arbitres, entraîneurs...). Sans cela, rien ne fonctionnerait, il y a des équipes, sur et autour des terrains. Enfin je m'adresse à tous, pour chacun n'oublie jamais, qu'il est important de gagner mais que tout cela ne reste qu'un jeu pour le plaisir sans que la violence ne prenne jamais le dessus.

Merci également du bon accueil que vous ferez à la proposition de nouveaux calendriers 2024.

Loïc

## DES JOUEURS (JOUEUSES)



254 licenciés répartis en 10 équipes de différents niveaux : enfants de U7 à U11 - ados de U13 à U18, adultes : féminines, foot loisirs, séniors, FSGT ( match à 7 en semaine)



## DES RENCONTRES

**Des entraînements :** sur de nombreux terrains. A St Bonnet tous les soirs de semaine à partir de 17h30 plus le mercredi en journée au stade municipal.

**Des matchs :** selon les catégories vendredi soir, samedi matin ou après-midi, Dimanche matin ou après-midi.

**Des manifestations récréatives :**  
6 janvier saucisses à St Bonnet,  
3 mars loto En juin concours de pétanque

Grâce à ces manifestations, nous arrivons encore à maintenir des licences à des prix raisonnables pour tous.



## CONTACT- ACTUALITE ET RESULTATS

Tél : 07 76 08 06 56

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SUDFOREZ/>

# L'USSF A ORGANISÉ SA JOURNÉE DU CLUB LE 14 MAI

La fin de saison approche. Le président Jérôme THOMAS a convié ses adhérents (joueurs et encadrants), les commerçants sponsors et les municipalités pour une journée de convivialité.

Jérôme THOMAS a remercié plus particulièrement les municipalités pour le soutien apporté : tonte du terrain, mise à disposition des locaux. En ce qui concerne Saint-Nizier, il est prévu la pose de pare-ballons derrière les cages et d'une clôture en panneaux rigides sous-main courante pour un montant de 19 930 € TTC.

La nouvelle saison verra l'arrivée d'un nouveau président Loïc LAGER en remplacement de Jérôme THOMAS.

Un temps d'échange s'est tenu avec les élus pour faire le point sur les travaux réalisés et à réaliser concernant les locaux et terrains.



La section de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du nord) regroupant les communes de St BONNET, de St NIZIER, ROZIER, La TOURETTE et PERIGNEUX a organisé son traditionnel loto. La météo radieuse n'a pas incité les « quineurs » à venir nombreux malgré les lots proposés. Le premier prix, un bon d'achat de 150 €, a été remporté par Jade COGNET, petite fille de Marcel et Gilberte MONTET.



## AU CENTRE EQUESTRE

Suite au départ d'Emmanuel BESNARDEAU, Clément COURAT le remplace au centre équestre. La nouvelle entité s'appelle l'écurie de Crépinge.

Un bon nettoyage des lieux a permis de rendre le site plus accueillant. Des cours d'équitation seront dispensés par la monitrice Valérie ; des pensions ou demi-pensions sont proposées aux propriétaires de chevaux.

Le site du Champ offre un cadre idéal pour les amoureux du cheval et de l'équitation.



# ACCA

## Concours de pétanque et soupe aux choux



Le premier samedi d'août, l'association communale de chasse organise son traditionnel concours de pétanque suivi de la soupe aux choux. Cette année, 70 doublettes ont participé et la soupe a réuni 270 convives.



**FLORIAN BERGER**

Aménagements paysagers

Paysagisme

Travaux d'extérieurs

DEVIS GRATUITS

☎ 06 66 00 32 45

✉ [florian.berger@orange.fr](mailto:florian.berger@orange.fr)



*Jean-Yves Porte*

**Travaux publics & Transports**

ZA Le Moulin du Mas - 42380 LA TOURETTE

TEL : 04-77-50-07-51- Fax : 04-77-50-73-36

Mail : [contact@jyporte.fr](mailto:contact@jyporte.fr)

# CCAS



## COLIS DU CCAS

C'est une tradition : le CCAS pense au Noël des personnes âgées qui n'ont pu se déplacer pour le repas annuel. Ainsi, il a été distribué trente-deux colis : des paniers composés de victuailles, de produits régionaux et de douceurs chocolatées. Des visites ont été faites dans les établissements de santé : 2 colis à Usson en Forez, 4 à Saint-Bonnet-le-Château et un à Saint-Pal-de-Chalencon. Ce sont de belles occasions d'être à l'écoute de nos anciens et de leur apporter un peu de réconfort en se rappelant les bons souvenirs d'autrefois.

## LOTO DU CCAS 2023



Le premier dimanche de février, le CCAS organisait son traditionnel loto. La météo clémente, quoique fraîche, a incité à se rendre à la salle socio-culturelle dans l'espoir de « quiner » et remporter un lot. Ainsi, la salle était bien remplie. Après les deux parties gratuites, réservées aux enfants, c'était autour des adultes. Le premier lot revenait à Mme LIOTHIER : un bon d'achat de 150 € de l'association des commerçants de St Bonnet-le-Château ; le 2<sup>ème</sup> lot à Mme MEYNARD : une friteuse sans huile ; le 3<sup>ème</sup> lot à Mme PERRIN Sophie une machine à eau gazeuse ; enfin, le 4<sup>ème</sup> lot à Mme LIOGIER : 6 places de cinéma. Le CCAS remercie tous les participants et les donateurs de lots.



***Le repas des anciens de Saint-Nizier :  
un moment de convivialité et de partage.***

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en collaboration avec la municipalité a organisé fin novembre, un repas pour les anciens de Saint-Nizier. Cet événement, qui s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse et festive, a été marqué par la participation active des convives, notamment grâce aux performances musicales entre autres de Dédé SAILLANT, Michel Chapuis, Marcel Montet et Louis Perrin, qui ont enchanté l'assistance par leurs interprétations mélodieuses.

En plus de la musique, l'ambiance joviale s'est également nourrie des récits humoristiques partagés par certains convives, notamment les blagues animées de Benoit Sagnol, qui ont suscité rires et sourires tout au long de l'après midi.

Ce repas a également été l'occasion pour les membres du CCAS et du conseil municipal de démontrer leur engagement et leur dévouement en assurant un service impeccable.

De plus, la qualité des mets servis a ajouté une dimension délicieuse à l'événement, le restaurant Le Befranc ayant contribué à cette réussite culinaire en réalisant un menu plutôt savoureux.

Cette journée restera gravée dans les mémoires des anciens pour l'atmosphère de camaraderie et de partage qui a régné tout au long de l'événement. Ce repas des anciens a une fois de plus démontré l'importance de tels rassemblements dans le renforcement des liens au sein de notre communauté.





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RSR

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Saint Nizier de Fornas le samedi 21 janvier 2023 sous la présidence de Paul DUBESSET et en présence du maire de Saint Nizier : Gibert Soulier.

Rappel des objectifs de l'association : entretenir voire réhabiliter les chemins de randonnée piéton des communes d'Aboen et Saint Nizier de Fornas. Elle participe aussi au balisage des circuits passant dans les deux communes.

### Présentation par le président

Nombre d'adhérents en 2022 : 32

### Rapport moral :

- 23 matinées d'intervention sur le terrain
- Marche caritative : Un Grand Pas pour MAEL, le 16 avril



- Journée de marche publique et repas le 25 juin
- Marche des sociétaires le 10 septembre
- Journée des sociétaires avec visite le Corbusier à Firminy et repas.

Le nombre d'interventions se monte à 127, représentant 317h30 de travail (équivalent à 9 semaines de 35h)

### Rapport financier :

**Recettes : 2 678,00€**

- Cotisations des adhérents
- Subvention des deux mairies
- Encaissements divers

**Dépenses : 2 253,00€**

- Fournitures diverses
- Entretien du matériel
- Marche du 25 juin

### Projets 2023

- Interventions sur le terrain environ tous les 15 jours
- Participation à la création de nouveaux circuits
- Marche publique le samedi 3 juin 2023
- Pique-nique fin de saison 29 juillet 2023
- Journée des sociétaires 9 septembre 2023
- Journée culturelle 21 octobre 2023



## MARCHE DES RANDONNEURS DES SENTIERS RETROUVES

Ce samedi 3 juin était organisée la marche des RSR. Une cinquantaine de marcheurs ont parcouru la commune sur des circuits de 9 et 13kms. Un ravitaillement de chocolat, boissons fraîches et gâteaux ont redonné du courage aux participants.

Le repas de midi, servi par l'association, a permis de continuer cette journée dans la convivialité.

L'après-midi s'est poursuivie par des jeux de cartes et des parties de pétanque, le soleil nous a accompagné tout au long de la journée.

Nous remercions toutes les personnes qui ont rejoint l'association pour partager ce moment, et nous souhaitons tous vous revoir pour une prochaine manifestation.

## LES RANDONNEURS DES SENTIERS RETROUVÉS S'EVADENT EN HAUTE LOIRE

La Haute-Loire a été le cadre des journées culturelles et de détente pour l'association des RSR.

En effet, le 9 septembre dernier, tous les membres ont rejoint Dunières pour un parcours TRAIN-VELORAIL.

Au départ de l'ancienne gare de Dunières, nous grimpons dans le train du VELAY pour rejoindre la gare de ST ROMAIN LACHALM sur un parcours de 4 kms, en pleine nature au cœur du patrimoine naturel du Velay, traversant des viaducs, des tunnels et arpentant des voies pentues, donnant au parcours de faux airs de montagne russe.

Arrivés à destination, nous nous installons sur des vélos-rails par groupe de quatre et nous effectuons la descente en sens inverse.

Le vélo-rail est un chariot qui permet de circuler sur les rails d'une voie ferrée à la force des jambes. Il est équipé d'un pédalier dont le développement facilite la montée des rampes, et d'un système de freinage indépendant sur les quatre roues.

Nous vous recommandons cette activité, en famille ou entre amis, qui allie sport et détente.

Et après, l'effort, le réconfort ! Des tables de pique-nique prévues à cet effet sont installées tout près de la gare. Nous avons profité d'un apéro partagé et d'une bonne collation à l'ombre des grands arbres.

Restons en Haute-Loire pour une journée découverte au MONT DES AUTRUCHES à SAINTE SIGOLENE, en octobre dernier.

Situé au cœur de la campagne Sigolénoise, un hameau nommé le MONT, abrite un élevage atypique qui a vu le jour en novembre 2014 : un élevage d'autruches.

Cette passionnée de ces grands oiseaux les élève de la naissance à l'âge adulte. L'élevage est composé de quatre trios de reproducteurs qui pondent d'avril à août. Les œufs sont mis en incubateurs. Les autruchons naissent et sont élevés sur l'exploitation.

La viande d'autruche se déguste sous de multiples formes : rôtis, pavés, steak, sautés et même en saucisson, terrines et rillettes.

Tout se transforme dans l'autruche. La propriétaire conçoit des savons à base de leur graisse. Cette dernière est riche en acides gras essentiels, en oméga 3, 6, 7 et 9, elle possède aussi des vertus cicatrisantes et hydratantes. Les plumes sont gardées pour confectionner des plumeaux et orner des bijoux.

Le cuir de la peau est lui aussi transformé artisanalement en France sous forme de porte-monnaie, bourse ou ceinture.

Les coquilles d'œufs (1 œuf d'autruche équivaut à 25 œufs de poule !) peuvent se transformer en coquilles gravées porte-stylo.

Un diaporama très intéressant sur la vie de ces animaux complète la visite.

# CLUB DE L'AMITIÉ

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée généralé s'est tenue fin janvier sous la présidence de Mme DEGRUELLE Adrienne. Une minute de silence a été observée en mémoire d'Alexis BOURGIN et de Jacqueline SAGNAL. Le club compte une quarantaine d'adhérents et ses différentes activités pour 2022 ont été retracées. Le bilan financier est équilibré.

Outre les activités du mardi après-midi, concours de coinches et repas dansant ont été programmés pour 2023. Le goûter de Noël avec les enfants a été fixé au samedi 23 décembre 2023.



## CONCOURS DE COINCHE

En ce début de printemps, le Club de l'Amitié organisait un concours de coinche. 120 joueurs, soit 60 doublettes, se sont disputés les parties. La salle socioculturelle était bien remplie et il a fallu ajouter tables et chaises. Un beau succès qui a ravi les organisateurs.

Le deuxième concours de coinche s'est tenu le 18 novembre, avec 42 doublettes cette fois-ci.



## THÉ DANSANT

Succès pour le thé dansant organisé par le Club de l'amitié de St-Nizier-de-Fornas !

La salle socio-culturelle de la ville a vibré aux sons de l'accordéon lors du thé dansant organisé par le Club de l'Amitié. Les habitants se sont déplacés en nombre pour profiter de cet après-midi festif et convivial.

Les danseurs ont pu se déhancher sur les rythmes entraînants des chansons populaires françaises, interprétées par un accordéoniste professionnel, Michel Blanch.

La piste de danse était bondée tout au long de l'après-midi, les couples se succédant pour des valse, des tangos, des paso-dobles et bien d'autres danses. L'accordéon et la trompette ont su entraîner le public dans leur univers festif et joyeux, pour le plus grand plaisir des danseurs.

Adrienne Degruelle, présidente du Club de l'Amitié, s'est félicitée du succès de cette soirée et a tenu à remercier les assistants ainsi que le musicien pour leur travail.



Le Maire, Gilbert Soulier a également souligné l'importance de maintenir les traditions populaires comme le Thé Dansant dans la vie de la commune. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à l'ambiance festive et chaleureuse de l'après-midi. Beaucoup ont déjà exprimé leur impatience à l'idée de participer au prochain Thé Dansant organisé par le Club.

En somme, cette animation a été une réussite pour le Club et la municipalité et a permis aux habitants de se retrouver et de partager un moment de convivialité autour de la danse et de la musique.

## CONCOURS DE COINCHE DES JEUNES AGRICULTEURS

Le dynamisme des jeunes agriculteurs n'est plus à démontrer. Ils organisent plusieurs manifestations sur le secteur de Saint-bonnet-le-Château.

En ce mois de mars, ils ont proposé un concours de coinche à la salle socioculturelle. Malheureusement d'autres manifestations se tenaient dans les communes voisines et la participation au concours n'a concerné que 32 doublettes. Tous les participants ont été récompensés et ont passé une agréable soirée.



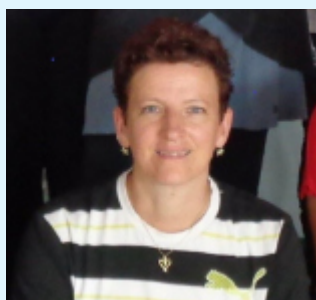


## CLUB INFORMATIQUE

Les pratiquants et les apprenants mettent en application les cours d'informatique, dispensés chaque jeudi à 9h45 par Frédéric DEVAY. Ces cours qui favorisent le lien social et une bonne appropriation des outils numériques, permettant d'acquérir de nombreuses bases, de se perfectionner ou d'entretenir son niveau.

Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent se joindre au groupe, munies de leur ordinateur portable. L'usage de l'outil informatique s'est généralisé et son utilisation devient indispensable.

## L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE SPORT N'CO



Le groupe compte 22 adhérentes. Les cours sont assurés chaque mercredi de 19 à 20 heures à la salle socioculturelle. Le prix de la licence est de 98 euros

Cette cotisation donne droit à 33 cours dispensés par Corinne MARGERIT.

Le bureau a été renouvelé cette année comme suit :

- Corinne MARGERIT (présidente),
- Dominique DESAGE (secrétaire),
- Aline SIVIER (secrétaire adjointe),
- Murielle CAMEJO-ABRIL (trésorière)
- et Agnès MARTEL (trésorière adjointe).

SARL MEYNARD J.C

☎ 04 77 50 17 45

12 Place du Grand Faubourg  
42380 St Bonnet Le Château

✉ jean.meynard0701@orange.fr

MÉNAGERS    ✓    TÉLÉVISIONS  
ÉLECTRICITÉS    ✓    ANTENNES

Eta VALOUR Entreprise de Travaux Agricoles  
A votre service depuis 1968

La Pomasse  
42380 St Nizier de Fornas  
Moissons, enrubannage, fauchage, semis, ...  
Tél : 06.11.99.56.51  
06.13.03.40.04

# AU FIL DES INTERVIEW

## MANON BAYET

### *Une nouvelle salariée à la Ferme des Balcons du Forez*



Récemment employée dans « La Ferme des Balcons du Forez », Manon Bayet nous a reçu chez elle, dans le bourg de Saint Nizier, pour nous parler de cette entreprise familiale qu'elle a rejointe et à laquelle elle apporte désormais sa touche personnelle.

#### **Parcours**

Il suffit de quelques minutes en compagnie de Manon pour ressentir sa passion pour son métier et sa bonne humeur communicative. Cette jeune maman, qui ne se départit jamais de son sourire, parle de son travail avec un enthousiasme évident. Née à Apinac, elle a grandi à Estivareilles, près de l'entreprise de sa maman et fréquenté les écoles du secteur.

Après l'obtention d'un BTS en gestion d'entreprise et d'un Bachelor en commerce, le tout pendant 3 ans d'alternance, elle a poursuivi sa carrière dans le secteur de la vente.

#### **Une passion de longue date**

Lorsque Manon était en alternance à l'école, elle passait également beaucoup de temps à la ferme. En effet, c'est ici que travaille son mari Martin Bonhomme, en association avec son frère Simon, son père Christophe ainsi que son oncle Frédéric.

Chaque associé ayant son secteur de prédilection, Martin gère davantage les vaches, et c'est ce domaine particulier qui pique la

curiosité de Manon. Lorsque la perspective de fonder une famille se concrétise, Manon décline une offre d'embauche en CDI dans le domaine de la vente de machines agricoles. Si le poste est intéressant, il suppose de la distance et elle souhaite davantage s'investir au niveau local. Germe alors, au sein de la ferme, l'idée d'intégrer Manon à l'entreprise familiale. La proposition est lancée et tout le monde y adhère. Elle intégrera donc la ferme, à raison d'un mi-temps qui lui permet de concilier vie professionnelle et situation familiale de jeune maman.

#### **Une production de yaourts dans la continuité de l'entreprise**

Manon souhaite apporter sa contribution à l'entreprise : elle fabriquera ainsi des yaourts bio, qui seront proposés à la vente et viendront élargir la gamme de produits proposés par la ferme. Quelques mois seulement après la naissance de sa fille, elle part en formation à Aurillac et revient avec de nouvelles connaissances et compétences dans le secteur des produits frais. Elle va désormais pouvoir proposer ses yaourts dans les commerces locaux, biocoops, mais aussi sur les marchés ou à la livraison, aux côtés des fromages qui font déjà la réputation de la ferme. Le point fort de l'entreprise ? Les produits issus d'une agriculture biologique. « Tout est produit en local », nous précise Manon, « tous les animaux sont soignés et élevés à la ferme, et tous les produits sont transformés au sein de la fromagerie ». La ferme est totalement autonome au niveau du processus de production, ce qui garantit la qualité des produits.

#### **De nouvelles perspectives**

Les possibilités à l'avenir ne manquent pas. Dès que tous les paramètres seront prêts, Manon entend bien développer encore le marché. Forte de sa formation et de ses compétences en vente, elle est prête à consacrer le temps nécessaire pour proposer à l'entreprise familiale un développement significatif de la partie commerce et communication. Des flyers sont en cours de création, et d'ici quelques mois elle souhaite démarcher davantage de commerces et d'entreprises ainsi qu'intégrer des marchés à une zone plus large. Après avoir investi dans deux camions, la ferme est en effet équipée du matériel optimal pour proposer ses produits pour les livraisons et sur les marchés locaux (Saint Marcellin, Saint Bonnet le Château, la Talaudière et Usson). L'entreprise se développe, les perspectives sont nombreuses, et la motivation de Manon ne tarit pas.

Elle amène déjà avec elle à la ferme sa fille Irina, qui connaîtra depuis son plus jeune âge le milieu agricole et assurera, un jour peut-être, la pérennité de cette belle affaire familiale...

# SANDRA FAVIER

## Rencontre avec une naturo-praticienne

**Originaire de Saône et Loire, Sandra Favier est installée à Crépinge depuis Janvier 2011. Son premier métier, assistance dentaire, l'a comblé de 2004 jusqu'en 2021, dont les sept dernières années chez Annabelle Saby.**



Puis lui est venu le besoin d'apprendre autre chose et de dispenser du bien-être aux personnes d'une autre façon.

Par connaissance, elle découvre la méthode JMV, du nom de son fondateur Jean-Marc Vergnolle, qui exerce à Paris. Sandra se prête à une séance de la dite-méthode pour se débarrasser d'une intolérance à un produit alimentaire. Le résultat est concluant, et Sandra aura le déclic pour suivre une formation nécessaire de six mois et obtenir in fine, la certification lui permettant d'exercer. La formation est à la fois théorique et pratique sur des personnes.

### Que peut soigner la méthode JMV ?

La méthode consiste à déprogrammer les informations négatives pour l'organisme, que ce soient les addictions, les peurs, les phobies, les allergies alimentaires, les blocages émotionnels (deuils, burn-out, stress...)

### Comment se déroule une séance ?

En trois étapes pendant 1heure 15 environ, Sandra va libérer les informations négatives en supprimant les causes du déséquilibre.

### 1ère étape : le dialogue

Un dialogue entre la personne et Sandra permet de connaître les attentes, le suivi médical, (les traitements ne sont pas arrêtés et il n'y a aucune prescription de quelque nature que ce soit).

### 2ème étape : la déprogrammation

Sandra réalise une roue des méridiens qui sont au nombre de 14 (foie, poumon, cœur, estomac...). Les méridiens sont un fil conducteur qui transporte l'énergie vitale dans le corps. La praticienne travaille en acupression au niveau du pouce, du coude, de la cheville et du gros orteil, pour détecter les causes négatives. Des cartes réunissant des groupes comme le travail, la famille, le bureau, l'entourage, les peurs, les addictions, sont posées sur la personne qui est allongée et reste vêtue. Des tests neuromusculaires sont effectués et les méridiens réagissent à ces tests, ce qui permet à Sandra de connaître le point douloureux de la personne en quête d'un mieux-être.

### 3ème étape : la re-programmation

« Les yeux étant l'entrée du cerveau », c'est par des mouvements oculaires que la nouvelle information s'opère afin de favoriser l'auto-guérison des corps physiques et émotionnels. Une nouvelle roue des méridiens est faite pour boucler la séance, quelques tapotements dans le dos relancent l'énergie.

Cette méthode s'applique aussi bien aux nourrissons qu'aux adultes, et peut se pratiquer sur les animaux, grâce à un transfert de la méthode sur leurs maîtres (méthode éprouvée par notre praticienne sur son chien).

En complément de la séance, (et seulement pour certaines pathologies) des élixirs floraux sont proposés, comme la fleur de Bach.

Sandra consacre deux jours à cette nouvelle activité et a conservé pour le reste de la semaine, son métier d'assistance dentaire.

Pour se faire connaître, les réseaux sociaux, la publicité et les expériences vécues par d'autres personnes, sont ses principaux moyens de communication.

Pour plus de renseignements ou pour une séance, vous pouvez contacter Sandra Favier au 06 31 87 47 48.

L'équipe du bulletin VIVRE A SAINT NIZIER remercie vivement Sandra de nous avoir accueilli et fait partager sa passion.



## Noces de diamant d'Albert THOMASSON et Marie ODIER

Marie ODIER est née le 24 juillet 1939 à SAINT ETIENNE et Albert THOMASSON est né le 15 décembre 1933 à FRAISSES. Ils se sont rencontrés en 1962 et ils se sont mariés le 10 août 1963.

De cette union, sont nés deux enfants : Gilles né le 23 juin 1969 et Jean-Pierre le 14 février 1972. Deux petits enfants ont complété la famille : Marion (10 ans) et Nicolas (17 ans).

Marie a exercé pendant quarante ans la profession d'infirmière à l'hôpital et à la clinique mutualiste. Albert a travaillé dans la mécanique aux établissements Dervaux au Chambon Feugerolles.

L'heure de la retraite sonnée, ils se sont établis au bourg à Saint-Nizier-de-Fornas. Marie a été conseillère municipale de 1995 à 2001 et bénévole avec Albert au comité des fêtes.

Albert a pour passion la musique. Ses instruments favoris sont le saxo ténor et la flûte traversière et puis bien sûr une passion commune, le jardinage. Ils ont fêté leurs noces de diamant (60 ans de mariage), en famille, au restaurant le Béfranc, ce dimanche 13 août 2023.



**Valadier**  
Matériel Agricole

Motoculture – Quad – Réparation  
Vente toutes marques






42380 L'URJECQ  
valadier.mat-agri@orange.fr  
04 77 50 11 17



**SBC AMBULANCES** 7j/7

11 Av Général Gouraud  
SAINT BONNET LE CHATEAU  
Le bourg - SOLEYMIEUX



**04 77 50 16 32**  
sbc42380@orange.fr

Taxi conventionné - VSL - Ambulance  
Toutes distances  
Audrey & Patrice GIRAUD

# MONUMENT AUX MORTS EN 2023

... ET BIENTÔT EN 2024

Il y a 100 ans, ce monument a été érigé en plein centre du bourg et à cette époque les voitures, camions ou autres tracteurs n'existaient pas encore.

Ainsi, il n'y avait pas de problème de circulation ni de danger lors des cérémonies de commémoration.

En 2024, notre célèbre poilu va se déplacer de quelques mètres pour arriver de l'autre côté de la place de l'Église.



**Vivre à**  
*St Nizier de Fornas*